

## Remise des décisions de pré-affectation avant fin janvier

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dixième année - N° 3716 - Ven. 13 - Sam. 14 novembre 2015 - Prix : 10 DA



Photographe d'art

## Ali Hafied n'est plus

Page 13



Manque de qualification des élus locaux

## Bedoui renvoie la balle aux partis

Page 3

### La détente ou l'escalade ?

Par Mohamed Habili

**L**es 19, comme on les appelle déjà, bien qu'ils ne soient déjà que 16, nous ont averti, ou plutôt ils ont mis en garde les services de la présidence : ils ne vont pas rester les bras croisés si on ne leur permet pas de voir Bouteflika, et de pouvoir de la sorte se rendre compte que c'est bien lui et personne d'autre qui dirige le pays. Ils ne se le tiendront pas pour dit, ils ne se laisseront pas décourager pour si peu, ils passeront à une vitesse supérieure, et alors on verra ce qu'on verra. Il semble bien que dans le délire comme dans tout, il n'y a que le début qui coûte. Une fois qu'il est fait, on n'est du même coup désinhibé, on se sent sans limites. On se sent capable de marcher sur la présidence, par exemple, et d'en forcer le portail, par un tour de force dont d'ailleurs on ne va guère tarder à nous révéler la nature exacte. Les 19 en effet ont dit qu'ils veulent bien attendre quelques jours, le temps de laisser à leur missive menaçante de parvenir à destination, d'être lue, de produire tous ses effets, mais qu'au-delà, ils aviseront, ils prendront une autre initiative, bien plus osée, vigoureuse, et délirante que la première. Si au lieu de les recevoir à la présidence, on veut l'escalade, qu'à cela ne tienne, ils sont loin d'avoir épuisé tous leurs moyens. Ce ne sont pas des enfants de chœur. C'est leur droit d'être mis en présence de Bouteflika, que du reste nombre d'entre eux connaissent très bien ; ils ne s'en laisseront pas dépouiller.

Suite en page 3

Pour une éducation scolaire plus calme

# Benghebrit dit stop aux agressions



En coordination avec le ministère de l'Intérieur, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé qu'elle comptait ouvrir prochainement le dossier de recrutement d'agents de sécurité pour mettre fin aux agressions récurrentes que subissent les écoliers dans certains établissements éducatifs. Lire page 2

Foncier et locaux commerciaux

## Les autorités décidées à récupérer les espaces inexploités

Page 2

Visite du wali à Kendira et Barbacha

## D'importantes décisions salvatrices pour la population

Page 4

Pour une éducation scolaire plus calme

# Benghebrit dit stop aux agressions

■ En coordination avec le ministère de l'Intérieur, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé qu'elle comptait ouvrir prochainement le dossier de recrutement d'agents de sécurité pour mettre fin aux agressions récurrentes que subissent les écoliers dans certains établissements éducatifs.

Par Thinhinene Khouchi

Les établissements éducatifs en Algérie sont encore aujourd'hui un vrai terrain de violence, où le plus fort fait la loi et le plus faible subit cette loi. En effet, chaque jour des centaines d'élèves se font tabasser en sortant de leurs établissements scolaires. La ministre de l'Education nationale, répondant à la question orale d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prévues pour assurer la sécurité des écoliers au niveau des établisse-

ments, a affirmé que «l'école a le devoir de protéger l'élève». Dans ce cadre, M<sup>me</sup> Benghebrit a souligné que la tutelle s'emploie actuellement à cibler les établissements dont l'environnement immédiat assiste à des agressions répétées. Une liste de ces établissements où les agressions ne cessent d'augmenter et de faire des victimes, sera transmise aux services de sécurité spécialisés pour y renforcer leurs patrouilles. Elle a annoncé une série de mesures dont «la formation des fonctionnaires du secteur dans le domaine de la médiation et de la gestion des conflits et l'actualisation des textes régissant notamment les conseils de discipline».

Le secteur de l'Education, selon la ministre, compte prendre d'autres mesures dont «l'ouverture du dossier de recrutement d'agents de sécurité, notamment au niveau des établissements d'enseignement primaire et ce, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales». La ministre a souligné la nécessité de renforcer le sens moral dans toutes ses dimensions pour freiner la propagation de la violence en milieu scolaire.

M<sup>me</sup> Benghebrit a évoqué par ailleurs, en marge de la séance plénière, les concours de recrutement dans les différents corps



P.V.D. R.

du secteur, qui seront organisés fin novembre et début décembre 2015 pour le recrutement de 10 000 fonctionnaires. Elle a indiqué qu'«exceptionnellement cette année, le deuxième ou troisième lauréat du concours de recrutement des enseignants, pourra rejoindre le poste du 1<sup>er</sup> lauréat si ce dernier ne s'y présente pas», une mesure, a-t-elle dit, qui «sera appliquée en coordination avec la Fonction publique». Cette démarche est l'une des solutions adoptées par le secteur pour pallier les incidences induites par le refus de

certaines professeurs de rejoindre leurs postes, notamment dans le sud du pays. M<sup>me</sup> Benghebrit a annoncé que la rentrée scolaire 2016-2017 sera plus rigoureuse par rapport aux précédentes, qu'il s'agisse de la date effective ou de la répartition des enseignants. A propos des menaces de certains syndicats de l'éducation de recourir à des mouvements de protestation dans les prochains jours, la ministre a affirmé que le secteur a consenti d'énormes efforts pour satisfaire les revendications de ces organisations.

«Les revendications soulevées par ces syndicats concernant dans leur majorité d'autres secteurs que celui de l'éducation», a-t-elle encore soutenu. La ministre est revenue en outre sur la question du transport scolaire, une grande préoccupation pour tous les secteurs concernés. Le parc de transport scolaire compte 6 392 bus, a-t-elle fait savoir, indiquant que cet aspect était géré par les collectivités locales en coordination avec le secteur de la Solidarité, notamment dans les régions éloignées.

T. K.

## Boualeg, commandant général des SMA : «Les scouts doivent reprendre leur rôle éducatif»

LES SCOUTS musulmans algériens (SMA) doivent reprendre leur première vocation consistant à préparer les jeunes à servir leur patrie, a affirmé, vendredi, le Commandant général des SMA, Mohamed Boualeg. Les SMA «doivent rejouer leur rôle et transmettre leur message éducatif, à travers une révision du système éducatif des scouts basée sur les objectifs fixés par le fondateur des SMA, Mohamed Bouras», a souligné M. Boualeg à l'ouverture de la Conférence nationale sur le système éducatif des scouts au camp des scouts à Sidi Fredj (Alger). Dans ce cadre, M. Boualeg a souligné la nécessité de «maintenir l'authenticité» dans la révision du système éducatif des SMA et «relever les défis qu'impose la nouvelle révolution technologique». L'actuel système des scouts «ne répond plus aux besoins de la formation, de l'ouverture sur la modernité et de la prise en charge des nouveaux défis au sein de la société algérienne, d'où la nécessité d'entamer une révision globale du système éducatif, en application des recommandations du 11<sup>e</sup> congrès des scouts tenu en janvier dernier», a-t-il indiqué. «La formulation d'un système éducatif national des scouts exige un cadre référentiel qui reflète la philosophie éducative de la gouvernance des scouts en Algérie et les valeurs civilisationnelles de notre société et exprime notre spécificité culturelle et nationale». Cette conférence vise à définir les concepts et axes du système éducatif des scouts à travers le débat des axes soumis et la formation d'une commission nationale d'examen de ces derniers en vue de formuler une méthode nationale unifiée des scouts.

R. N.

## Foncier et locaux commerciaux

# Les autorités décidées à récupérer les espaces inexploités



Foncier industriel, agricole et locaux commerciaux non exploités, font l'objet de mesures de restitution engagées par les pouvoirs publics. L'indisponibilité foncière et l'insuffisance des locaux commerciaux hypothéquant sérieusement l'investissement ont poussé les pouvoirs publics à sévir en récupérant ces biens publics.

Après les instructions concernant la récupération du foncier inexploité, les pouvoirs publics s'attaquent aux locaux commerciaux non exploités.

L'insuffisance de ces derniers et la désorganisation ambiante a poussé ces derniers à revoir ce véritable gâchis. La fermeture de la majorité des commerces et des grandes surfaces a conduit l'informel à désespérer et les marchés récemment construits encore inexploités gonflent ainsi la facture du gaspillage des deniers publics. Après des années de

laxisme et de laisser-aller, l'Etat a décidé d'ouvrir ou récupérer ces locaux pour booster l'économie et créer de l'emploi pour les jeunes.

Le métier de l'artisanat n'est pas en reste. La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'artisanat, Aïcha Tagabou, vient d'informer que les locaux attribués à des artisans qui ne les exploitent pas leur seront retirés, dans le but d'encourager leurs propriétaires à leur exploitation. «L'artisanat n'exploitant pas l'espace attribué sera privé et le local remis à un autre artisan disposé à travailler», a déclaré la ministre déléguée, précisant que les locaux octroyés dans le cadre du programme du président de la République et ceux attribués dans des centres de l'artisanat sont concernés par cette mesure. «Il est inadmissible que des

locaux demeurent fermés alors que des artisans actifs en ont un besoin pressant», a martelé Aïcha Tagabou avant d'inviter les responsables des chambres de l'artisanat et des métiers à élaborer des cahiers des charges aux attributaires de ces locaux et à en «assurer l'application sur le terrain». Elle a également exhorté les artisans à exploiter «utilement» ces locaux commerciaux qui représentent un investissement de l'Etat, «dans leur intérêt et dans l'intérêt de l'économie nationale». Soulignant l'importance de la formation des artisans pour le développement de la qualité de leurs produits, au moyen, entre autres, du recours à des partenariats internationaux, la ministre déléguée a affirmé que son département œuvre à concrétiser le programme du chef de l'Etat portant sur la réalisation, dans les 48 wilayas, d'infrastructures au service des artisans et le renforcement de la compétitivité du produit national.

Malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années par le gouvernement, les espaces commerciaux ne sont pas exploités dans leur majorité, laissant ainsi place libre au commerce informel qui profite de la non-exploitation de ces commerces qui constituent un véritable écueil pour les investisseurs.

En définitive, ces locaux, construits à coups de milliards pour aider les jeunes chômeurs à s'intégrer en exerçant une activité, sont restés fermés. Ces derniers sont en mesure de créer des centaines de postes d'emploi et améliorer l'activité commerciale, et les mesures du gouvernement contribueront à donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale pour préparer l'après-pétrole.

Louiza Ait Ramdane

Manque de qualification des élus locaux

# Bedoui renvoie la balle aux partis

■ Les partis «ont un rôle à jouer dans le choix de candidats qualifiés et à la hauteur des missions qui leur sont confiées», a indiqué, jeudi, le ministre de l'Intérieur devant les sénateurs.

Par Nacera Chennafi

Le niveau d'instruction et la qualification des candidats aux postes d'élu local ou même pour le Parlement ne figurent pas automatiquement dans les conditions de candidature chez les partis politiques, une situation qui se répercute sur la bonne maîtrise des différentes missions.

A cet effet, la question de la prise en charge de la formation des élus locaux par l'État reste posée, sachant qu'à l'époque de Yazid Zerhouni, en tant que ministre de l'Intérieur, un programme de formation avait été lancé en faveur des présidents des Assemblées communales et de wilayas.

Dans une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, tenue jeudi, la question de la qualification des élus locaux et leur manque d'expérience en matière de gestion a été posée au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui.

Dans sa réponse, le ministre a renvoyé la balle dans le camp des partis, tout en les appelant à «accompagner» la stratégie de l'État visant la qualification des ressources humaines au niveau des Assemblées locales élues. «Les partis politiques sont appelés à accompagner la stratégie de l'État pour mieux répondre aux attentes des citoyens, et ce, en contribuant à la formation des responsables des Assemblées communales et de wilayas élues», a indiqué Bedoui.

Selon le représentant du gouvernement, il y a nécessité d'établir «un partenariat entre les formations politiques et les différents instituts de formation pour hisser le niveau de la ressource humaine», indiquant que les par-



tis «ont un rôle à jouer dans le choix de candidats qualifiés et à la hauteur des missions qui leur sont confiées».

Bedoui a expliqué que les mesures en vigueur concernant les Assemblées élues ont été prises sur la base de la loi électorale adoptée par le Parlement, tout en précisant qu'«en vertu de ladite loi, de nouvelles mesures ont été introduites, à l'instar du rajeunissement des candidats et de l'implication de l'élément féminin pour dynamiser le rôle des Assemblées élues», une manière probablement pour Bedoui de dire que ce sont les partis qui ne respectent ses normes dans le choix de leurs candidats dans les rendez-vous électoraux, dont les élections communales. D'autre part, le ministre a indiqué que son département a adopté plusieurs programmes de formation au profit des présidents des

Assemblées populaires communales (P/APC) pour améliorer leurs compétences managériales, ajoutant que les inspecteurs et les directeurs avaient également bénéficié de ces sessions de formation.

Enfin, le ministre ne veut pas dramatiser la situation en affirmant que «nonobstant les lacunes enregistrées dans certaines Assemblée élues, l'Algérie dispose d'importantes compétences humaines et un grand nombre d'élus locaux». Il a ajouté que des cas isolés ne devraient pas faire croire que ces institutions ne sont pas à la hauteur des attentes du citoyen.

## Examen de la suppression de la mention «divorcée» du S12

Par ailleurs et en réponse à une question sur la nécessaire

suppression de la mention «divorcée» en marge de l'acte de naissance S12 dans les cas de divorce avant consommation du mariage, au regard des conséquences juridiques et sociales que la femme pourrait subir, le ministre a indiqué qu'un groupe de travail installé au niveau du ministère se penche actuellement sur les aspects techniques de la suppression de cette mention des actes de naissance.

A ce propos, il a ajouté que la loi a clairement défini les modalités d'inscription des cas de mariage et de divorce en marge des actes de l'état civil pour la préservation des intérêts des deux époux.

Dans ce cadre, il a expliqué que les décisions de justice qui confirment le divorce avant consommation du mariage apportent clairement cette précision.

N. C.

Formation en réhabilitation

## «Ateliers-écoles» dans les chantiers d'Alger

Des formations au profit des jeunes dans le domaine de la restauration ont été sollicitées par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors de sa visite, jeudi, aux chantiers de réhabilitation du vieux bâti. Alors que plusieurs chantiers de restauration recourent à la main-d'œuvre étrangère spécialisée et qualifiée, naît le besoin de former des travailleurs algériens pour assurer ces tâches. Des Français ou des Turcs ont souvent été appelés pour restaurer d'anciens immeubles ou édifices... Une réhabilitation que doit coûter beaucoup d'argent à l'Etat. Dans cette situation, voilà le wali d'Alger Abdelkader Zoukh qui a annoncé la mise en place prochaine d'ateliers de formation au profit de nouveaux stagiaires, jeudi, lors d'une visite à la capitale. Les différents chantiers que connaît la capitale pour remettre à niveau les bâtiments anciens devront se transformer en ateliers de formation, dans le but d'encadrer une main-d'œuvre nationale et qualifiée.

Une aubaine qui se présente aux jeunes sans formation pour apprendre un métier, en sachant que le programme est jusqu'à l'heu-

re actuelle loin de connaître une fin proche. A cet effet, M. Zoukh a estimé que la création de ces ateliers-écoles constituera une occasion pour former les jeunes dans une spécialité de travaux non dispensée auparavant. En effet, la formation dans le domaine du bâtiment est bel et bien présente, mais en ce qui concerne la réhabilitation elle n'existe pas. Le même responsable a appelé les entreprises chargées des travaux de réhabilitation au niveau de ces sites à embaucher ces stagiaires et les engager dans d'autres projets. Le même responsable a relevé que tous les bâtiments à rénover dans la capitale seront recensés dans le cadre du plan de réaménagement auquel une enveloppe budgétaire a été allouée à travers des contributions des communes et de la wilaya.

A ce sujet, les bâtiments recensés, selon le wali d'Alger dans un entretien qu'il a accordé à la presse nationale, 2 200 immeubles privés (55 302 logements) doivent être réhabilités et 1 550 immeubles privés (24 434 logements) sont actuellement pris en charge. Il a indiqué, dans le même contexte, que la cadence des travaux dépend de la nature de

chaque bâtiment, estimant que l'opération demande des techniques spécifiques et permet d'acquérir de l'expérience. La convention signée entre les services de la wilaya et l'université de Bab Ezzouar pour la supervision par des experts des travaux de réaménagement, s'inscrit également dans le cadre de la promotion de la formation dans ce domaine.

Mais les efforts consentis, a-t-il ajouté, «restent insuffisants sans l'implication du citoyen dans la préservation des acquis réalisés par l'Etat dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie». Il a appelé les entreprises chargées des travaux à respecter l'aspect esthétique en optant, notamment, pour des matériaux de qualité et durables. Il est à noter que les opérations que connaît aujourd'hui la capitale sont de caractère chirurgical afin de donner un nouveau visage à des immeubles marqués par la vétusté. Il ne faut pas oublier que le métier de la conciergerie n'existe plus dans les immeubles, et cela depuis longtemps, un métier qui garanti un entretien continu des bâtiments.

Mohamed Mabkhout

LA QUESTION DU JOUR

## La détente ou l'escalade ?

suite de la page Une

Tel est du moins l'aver-tissement qui court dans les propos de ceux des 19 qui depuis ont donné des interviews. Bien malin, cependant, qui pourra deviner quelle forme cela pourra-t-il prendre concrètement. Encore qu'il soit tout autant difficile d'imaginer deux au moins d'entre eux, Khalida Toumi et Louisa Hanoune, ces guerrières réelles ou supposées de la politique, et dont une au moins prétend connaître Bouteflika comme sa poche, accepter l'idée d'une fin de non-recevoir. C'est dire si l'affaire est prometteuse, si elle est à suivre, s'il y a de la tension dans l'air. Certes, on ne peut tout à fait exclure que Bouteflika fasse un geste à leur endroit, leur concède quelque chose, pour entre autres détendre l'atmosphère, et du même coup leur sauver la face. Il n'ira probablement pas jusqu'à les recevoir lui-même, parce que cela reviendrait à leur reconnaître une sorte de droit de regard sur sa personne, sur son corps plus exactement. Et ce serait d'ailleurs complètement inutile, ce n'est pas ce geste d'apaisement qui leur ferait changer d'avis sur sa capacité physique à assumer ses responsabilités. Cet avis est déjà formé en effet, revendiqué même, très nettement exprimé dans leur lettre. C'est même lui qui justifie la demande qu'elle recèle. Les 19 auraient été sûrs que c'est Bouteflika qui tient les commandes, il ne leur serait pas même venu l'idée de lui écrire pour l'en féliciter. C'est parce que, justement, ils sont sûrs qu'il a été d'ores et déjà dépossédé de ses prérogatives qu'ils demandent à le voir, dans l'intention d'en alerter ensuite l'ensemble des Algériens. Ce qu'ils veulent, ce n'est pas tant rendre visite à un malade, avec l'espoir de le voir se rétablir rapidement, mais de se rendre de visu qu'il n'est pas possible que ce soit lui qui gouverne le pays. Ils ont déjà sur ce point leur certitude. Rien ne leur en fera changer. Ils sont dans une démarche politique déjà arrêtée, dont le véritable motif est la destitution de Bouteflika. Ce qu'ils veulent, c'est juste pouvoir dire à l'issue non pas de la visite, mais de leur inquisition, que dans l'état où il est, gouverner est au-dessus de ses forces. Il faut être aveugle pour ne pas voir que nous sommes bien en présence d'une démarche putschiste.

M. H.

AADL 2001 et 2002

# Remise des décisions de pré-affectation avant fin janvier

■ Concernant le programme actuel des 29 000 logements (toutes formules confondues) qui n'a pas encore été lancé, le ministre a précisé que le retard accusé était dû à des considérations d'ordre technique liées au foncier ou à l'infructuosité des appels d'offres relatifs aux entreprises chargées de la réalisation.

Par Meriem Benchaouia

Les anciens souscripteurs au programme location-vente (AADL 2001-2002) recevront les décisions de pré-affectation avant fin janvier de l'année prochaine, a annoncé, jeudi, le ministre de l'Habitat. «Les décisions de pré-affectation seront remises aux souscripteurs de 2001 et 2002 vers la fin décembre 2015 et janvier 2016», a assuré Abdelmadjid Tebboune, en marge d'une séance consacrée aux questions orales au

Conseil de la nation. Ces décisions, a-t-il dit, ne concernent que les projets ayant atteint un taux d'avancement de 70%. Concernant le choix des sites et le paiement de la deuxième tranche pour les souscripteurs au programme AADL-2013, le ministre a indiqué que ces opérations «débiteront après la remise des décisions de pré-affectation à tous les anciens souscripteurs». Concernant le programme actuel des 29 000 logements (toutes formules confondues) qui n'a pas encore été lancé, le ministre a précisé que le retard accusé était dû à des considérations d'ordre technique liées au foncier ou à l'infructuosité des appels d'offres relatifs aux entreprises chargées de la réalisation. Le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002 à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104 757 ayant versé la première tranche du coût global du logement. L'AADL avait, auparavant, indiqué que le nombre des anciens souscripteurs avoisinait les 88 000, mais celui-ci a été révisé à la hausse, soit plus de 104 000 souscripteurs après ajout des dossiers dont les recours ont été acceptés. Le nouveau programme portant réalisation de 400 000 unités devrait profiter aux nouveaux souscripteurs inscrits en 2013. Par ailleurs, Tebboune a démenti le gel de l'aide de l'Etat destinée à l'autoconstruction au titre de la formule du logement rural. «Il s'agit de la suspension de l'opé-



Ph/E. Soraya/J. A.

## Tizi Ouzou/Primaires Le FLN élit son candidat aux sénatoriales



LE FRONT de libération nationale (FLN) a désigné, jeudi dernier, son candidat aux sénatoriales de décembre prochain dans la wilaya de Tizi Ouzou après des élections primaires tenues à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Les primaires supervisées par le ministre Abdelkader Ouali, en sa qualité de membre du comité central du FLN, ont été organisées en deux tours après élimination de 5 des 7 candidats. Les élus locaux du parti, au nombre de 161, ont fini par élire le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Mechtras, Malik Idjekouane, comme candidat aux prochaines sénatoriales avec 86 voix devant son concurrent le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) Kamel Ouguemmat (60). C'est le deuxième parti à dévoiler le nom de son candidat aux sénatoriales dans la wilaya de Tizi Ouzou, après la désignation du président de l'APW Hocine Haroun comme candidat du FFS samedi dernier. Alors que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) élira par les primaires son candidat aujourd'hui au siège du parti. Il est à noter, enfin, que le RCD reste le parti qui compte le plus d'élus locaux avec 310, suivi du FFS (275) et du FLN (169), parmi les 1 145 élus des APC et de l'APW de Tizi Ouzou. **Hamid M.**

ration dans certaines wilayas par arrêtés des walis aux fins de vérification des listes des bénéficiaires suite à des rapports faisant état de dépassements», a précisé le ministre, assurant que le secteur de l'habitat «ne sera pas touché par les retombées de la baisse des prix du pétrole». A une question d'un membre du Conseil de la nation, M. Tebboune a affirmé que le recensement des chantiers de réalisa-

tion des projets de logements participatifs sera parachevé avant la fin novembre en cours. L'opération permettra d'évaluer l'état d'avancement réel du programme au niveau de chaque chantier, ajoute le ministre. A propos de la gestion des anciennes cités relevant des OPGI, M. Tebboune a estimé que la situation financière actuelle des OPGI due à la baisse du nombre de bénéficiaires de logements qui

s'acquittent régulièrement de leurs loyers, ne permet pas aux offices d'assumer cette mission, à l'instar des cités «AADL». S'agissant de la Grande mosquée d'Alger, le ministre a réfuté les rumeurs colportées par certains médias quant à l'existence de problèmes techniques qui menaceraient l'intégrité du projet, affirmant que ces rumeurs sont lancées par des parties «malintentionnées». **M. B.**

## Visite du wali à Kendira et Barbacha

### D'importantes décisions salvatrices pour la population

En visite dans les communes de Barbacha et Kendira, le wali de Béjaïa, Zitouni Ouled Salah, a rassuré les citoyens venus l'accueillir et le rencontrer sur l'importance particulière qu'il accorde à la daïra de Barbacha avec ses deux communes. Pour lui, une attention particulière sera accordée à la commune de Barbacha qui fonctionne sans Assemblée communale. Le wali a rassuré que la population ne sera pas lésée en matière de développement local et que la wilaya va prendre en charge tous leurs besoins ainsi que les propositions des citoyens. «Il a affirmé que la commune de Barbacha a bénéficié de plusieurs projets de développement qui sont en cours de réalisation», indique la cellule de communication de la wilaya. La délégation de wilaya a débuté son périple par la commune de Kendira où le wali a instruit le directeur de l'équipement afin d'engager un laboratoire spécialisé pour lancer une étude du sol du site devant accueillir l'école primaire El-Merjdj, un site en proie à des affaissements. M. Ouled Salah a visité, ensuite, la polyclinique où une opération d'extension a été entamée. Le premier responsable de la wilaya a instruit aussi le DPAT sur l'inscription d'une nouvelle opération d'achèvement. Il a décidé juste après d'engager une réflexion autour de la réalisation d'un hôpital pour les malades chroniques au niveau de cette localité qui offre toute les conditions nécessaires.

Il a écouté un exposé sur l'avancement des travaux du projet d'aménagement de la RN 75, notamment le tronçon Barbacha, limite avec la wilaya de Sétif au lieu-dit Ighzer Yefrès, à la sortie de Kendira. Pour rattraper le retard accusé dans l'avancement des travaux de ce projet, le responsable de l'exécutif a instruit le directeur de la SDE afin de coordonner dans le cadre des travaux de raccordement au gaz de ville envisagés dans la localité, avec le directeur des travaux publics. «La même décision a été prise pour l'échangeur des 4 chemins à Béjaïa, concernant le déplacement des réseaux gaz, ce qui va permettre à l'entreprise ENGOA de reprendre les travaux de ce mégaprojet», ajoute la cellule de communication de la wilaya. «Une réunion a été tenue par le wali avec tous les intervenants au niveau de ce site mercredi dernier», souligne-t-on. Le responsable de la DTP a été invité à procéder à la pose de la signalisation verticale sur la RN75. Dans la commune de Barbacha, le wali s'est intéressé en premier au glissement de terrain qui s'est produit antérieurement sur le chemin communal entre les villages Khéïl et Ouendadja. Sur place, il a donné des instructions au chef de daïra et au responsable de la DTP d'engager un laboratoire spécialisé pour identifier l'origine de l'affaissement et étudier le mouvement du sol de ce site. Il a été décidé d'engager une entreprise pour le nettoyage de la route pour la rendre praticable, en

attendant le lancement de l'avis d'appel d'offres pour retenir une entreprise à cet effet. Il décidera aussi de doter la polyclinique d'appareils de mammographie et d'échographie et la généralisation de cette mesure au niveau de tous les hôpitaux des chefs-lieux de daïra. Les directeurs de l'éducation et de la santé ont été invités à lancer une grande opération de dépistage des maladies chez les élèves de tous les établissements scolaires. Une première à Béjaïa. Un budget de 1 milliard de centimes a été dégagé pour cette campagne. Dans le même sillage, des ophtalmologues ont déjà commencé à sillonner les établissements scolaires pour examiner les élèves. A ce propos, des lunettes de vue vont être remises en cas de nécessité à ces enfants. Un projet d'alimentation en eau potable de la commune de Barbacha à partir du couloir Tichi-Haf a également été examiné. Il augmentera l'alimentation actuelle qui est de 110 litres par jour à 250 litres par jour en H24. Le responsable de l'entreprise réalisatrice a été prié d'utiliser la fibre optique pour la surveillance de la canalisation d'une longueur de 35 km. Avec cette méthode de télésurveillance, toutes les fuites qui pourraient survenir seront rapidement détectées. D'une pierre deux coups, on fera profiter les villageois des prestations du réseau Internet.

**Hocine Cherfa**

Selon le ministre du Commerce

# Près de 70% des marchés informels éradiqués

■ Un nombre de 945 marchés informels, soit 69% des 1 368 marchés illicites recensés, ont été éradiqués à fin septembre dernier, et 20 000 commerçants informels sur les 45 000 existants (43%) ont été intégrés dans le circuit formel, a indiqué, jeudi, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.



Par Souad L.

Cette réorganisation de la place commerciale a été possible grâce à l'ouverture, jusqu'à septembre 2015, de 594 marchés de proximité à travers le pays sur les 767 marchés programmés, auxquels s'ajouteront 291 marchés couverts en cours de réalisation, a précisé le ministre en réponse à une question orale lors d'une session plénière du Conseil de la nation.

La réalisation de 10 marchés de gros, dont trois devraient être réceptionnés en 2016, permettra également une meilleure régulation du commerce, selon le

ministre. Afin de concrétiser ces projets, les enveloppes budgétaires y afférentes ont été réévaluées récemment et endossées aux wilayas lorsqu'il s'agit de communes pauvres. Un effort particulier est également consacré à la réalisation de supermarchés et d'hypermarchés, des structures qui seront régies par un texte réglementaire, a-t-il avancé. La question posée par le parlementaire au ministre a porté sur les mesures prises pour réguler le commerce extérieur, éradiquer le commerce informel et lutter contre le transfert illicites des devises et les surfacturations. A ce titre, M. Belaïb

importateurs» car c'est grâce à ces derniers, a-t-il commenté, qu'il a été mis fin aux ruptures d'approvisionnement qui touchaient, auparavant, même les produits de base.

Il a tout de même tenu à affirmer que ce phénomène de surfacturation existe bel et bien et qu'il prend de l'ampleur. Par ailleurs, le ministre a saisi l'occasion pour apporter des clarifications sur ses propos tenus récemment, lors d'une émission radiophonique, sur la question de la surfacturation, en soulignant que sa déclaration a été «mal comprise» par les médias. «J'ai déclaré que les surfacturations représentaient (parfois) 30% (du montant de factures) d'importations, mais je ne faisais, en aucun cas, référence au montant global des importations. Mes propos n'ont pas été compris.

d'ailleurs, que 50% des importations sont effectuées par des entreprises publiques», a-t-il relevé.

Quant au contrôle de la qualité des marchandises, objet également de la question du parlementaire, M. Belaïb a reconnu le manque de moyens techniques ne permettant pas un contrôle efficace.

«Durant le premier semestre de l'année en cours, nous avons bloqué 30 000 tonnes de marchandises importées, non pas sur la base d'analyses de laboratoires spécialisés, mais sur un simple contrôle visuel», a-t-il fait savoir.

Dans ce sillage, il a considéré que l'utilisation du crédit documentaire (Crédoc) comme moyen de paiement «imposé aux importateurs» semble compliquer davantage ce type de contrôle.

«J'ai dit et je redis : il faut sortir du Crédoc pour permettre aux importateurs de récupérer leur argent au cas où ils se font arnaquer par leurs fournisseurs en achetant des produits contrefaits ou non conformes», a-t-il préconisé. Adopté en 2010 comme l'unique mode de paiement des importations, en remplacement de la remise documentaire, le Crédoc permet au fournisseur d'être payé sans avoir à attendre que sa marchandise arrive à destination, rappelle-t-on.

Mais pour M. Belaïb, cette situation empêche les importateurs de récupérer leur argent en cas d'arnaque.

S. L.



a souligné qu'il refusait de «criminaliser le commerce et les Comment puis-je dire cela sachant, et tout le monde le sait

## Secteur minier

### Plusieurs projets de partenariat en discussion

Des discussions sont en cours avec plusieurs partenaires étrangers pour l'exploitation de gisements miniers tel celui de Ghar Djilet pour le fer ainsi que pour le phosphate, a indiqué le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. Lors de sa visite effectuée mercredi à Ain Defla, le ministre a révélé que des discussions sont menées avec des entreprises chinoises pour l'exploitation du minerai de fer du gisement de Ghar Djilet (Tindouf) équivalent à 3 milliards de tonnes. Il a aussi cité les conclusions d'une étude menée par un cabinet canadien sur le potentiel de ce gisement de Ghar Djilet, selon lesquelles la teneur en phosphore de ce gisement est de 0,03% (les anciennes données mentionnaient une teneur de 0,8%), alors que la teneur en fer est de l'ordre de 62%. Dans ce sens, M. Bouchouareb a considéré que le minerai de fer de Ghar Djilet est d'«une valeur commerciale», ajoutant que l'exploitation de ce minerai permettra d'aller vers la première et la deuxième transformation «pour satisfaire les demandes importantes de toutes les industries dont celles de mécanique à Constantine et d'automobile à Oran qui va aller vers l'emboutissage et la production de moteurs Deutz à Constantine». En outre, il a fait part de discussions en cours avec le groupe minier

international Rio Tinto pour investir dans le domaine de l'aluminium qui est un produit, a-t-il affirmé, tout aussi important pour l'industrie mécanique et automobile. «Aujourd'hui, Rio Tinto dispose d'une technologie qui réduit de moitié la consommation de gaz et cela nous intéresse désormais», a-t-il relevé. La valorisation du

phosphate a aussi été évoquée par le ministre qui a relevé que l'Algérie n'en produit qu'un million de tonnes mais a avancé que le pays a les moyens d'aller, d'ici à 2020, à 10 millions de tonnes de phosphate valorisé en engrais et aliments de bétail. A ce propos, il a signalé que quatre projets sont en cours de discussions avec des

partenaires étrangers dont la Chine alors que l'un avait fait l'objet d'un accord signé lors de la dernière réunion du Comité mixte économique algéro-français (Comefa) entre l'entreprise publique nationale Asmidal et le groupe français Roullier. Pour ce qui concerne l'industrie automobile, il s'est dit «entièrement satisfait» de la première année d'activité de l'usine de montage de Renault en Algérie. Selon lui, l'usine Renault a eu un «effet psychologique» sur les autres constructeurs puisque, grâce aussi aux gages d'assurance à travers l'organisation du marché automobile, trois autres grands constructeurs mondiaux (Peugeot, Fiat et Iveco) «sont très avancés sur les business plan». Sur ce point, il a précisé que pour le projet Peugeot, la partie algérienne «a fixé un cap plus exigeant avec l'objectif d'exporter et d'élever le taux d'intégration». Le ministre a relevé que la question du foncier a été réglée avec l'octroi de 100 ha à Oran dont 25 ha destinés aux sous-traitants pour ce futur projet d'automobile. Quant à la filiale de Peugeot France spécialisée dans la sous-traitance, Faurecia, elle accompagnera l'installation dans la sous-traitance non seulement pour les besoins de l'usine mais aussi pour l'exportation des pièces.

Ahmed J./ APS

#### Port sec d'Oran

### Blocage de produits alimentaires avariés

DES PRODUITS alimentaires sensibles présentant des avaries ont été bloqués par les services de contrôle aux frontières après vérification au niveau du port sec d'Es-Sénia (Oran) des cargaisons importées, a-t-on appris jeudi du directeur régional du commerce d'Oran. Il s'agit de 5,5 tonnes de fromage d'une valeur de 6 millions DA en provenance de France, dont la date de péremption est arrivée à terme, a indiqué Abderrahmane Benhazil, soulignant que des échantillons de ce produit alimentaire très sensible ont fait l'objet d'un contrôle d'analyse au laboratoire du centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) qui a confirmé le caractère d'avarie. Une autre cargaison forte de 126 tonnes d'arachides (cacahuètes) d'une valeur de 15 millions DA en provenance d'Argentine a été également bloquée le mois d'octobre dernier par les services de contrôle aux frontières au niveau du port sec d'Es-Sénia pour présence de moisissures, a-t-il ajouté, précisant que d'autres produits ont été reconnus non conformes pour diverses infractions, entre autres, le défaut d'étiquetage. Il a cité, dans ce contexte, le refus d'admission par les services de contrôle au port d'Oran d'une cargaison de 3 tonnes de chocolat d'une valeur de 1,7 million DA en provenance d'Espagne. Par ailleurs, une cargaison de 7 352 tonnes de rond à béton d'une valeur de 257 millions DA en provenance du Brésil a été retournée le mois d'octobre écoulé au niveau du port de Mostaganem par les services de contrôle aux frontières relevant de la direction régionale du commerce, pour défaut d'étiquetage, selon le même responsable.

R.E.

## Oran

## Les pêcheurs saluent les facilités d'acquisition d'équipements

■ Des professionnels de la pêche ont salué, jeudi à Oran, les nouvelles facilités administratives relatives à l'autorisation d'acquisition d'équipements d'aide à la pêche sur les marchés national et extérieur.

Par Salim L./APS

Ces procédures décidées par le ministère du secteur après plusieurs rencontres de concertation visent à alléger le dossier d'obtention d'autorisation pour l'acquisition d'équipements, la réduction du délai de délivrance du certificat de conformité technique de 8 mois à seulement 15 jours, a indiqué Omar Belassel, directeur de recherche, formation et vulgarisation au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en marge d'une rencontre de vulgarisation. Cette opération concerne quatre équipements d'aide à la pêche contenus dans la liste des matériels «sensibles» que sont le sondeur, le sonar, le net sonde et le scanmar, a-t-il indiqué, ajoutant que la liste reste ouverte pour englober d'autres équipements dont le système de positionnement

géographique (GPS). Un décret exécutif amendé, publié dernièrement au *Journal officiel*, fixe les modalités d'acquisition des équipements d'aide à la pêche sur les marchés national et extérieur et leur fonctionnalité et concession, a souligné le directeur de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran. Ces équipements techniques sont nécessaires aux professionnels pour une navigation sécurisée et leur aide à la pêche, a souligné Hamri Abdelbasset. Pour sa part, le président de la chambre, Mendeli Mohamed, a rappelé que le parcours d'obtention de l'autorisation d'acquisition d'équipements d'aide à la pêche était difficile, qualifiant les mesures de facilités acquises, en concertation avec les professionnels, de «pas positif» pour développer le secteur de la pêche en Algérie. M. Mendeli a ajouté qu'environ 40% des navires de pêche étaient à l'arrêt à cause



Ph. > D. R.

des problèmes liés aux procédures d'obtention de cette autorisation, nonobstant leurs répercussions sur la production, tout en déclarant : «Nous valorisons le grand effort consenti par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche qui a œuvré de concert avec d'autres ministères ayant un rapport avec le secteur». Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran, Bengrina Mohamed, a souligné que cette rencontre, à laquelle ont assisté des professionnels et des représentants des gardes-côtes, de la police des frontières du port d'Oran et du responsable de la Société de gestion des ports de

pêche, vise à informer les pêcheurs sur le décret exécutif portant sur les modalités d'acquisition d'équipements d'aide à la pêche, leur utilisation et leur concession. Cette rencontre a constitué une occasion pour les professionnels afin de soulever leurs préoccupations relatives notamment à la formation en matière d'utilisation des équipements sophistiqués et de proposer la désignation d'un technicien au niveau de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran pour réparer ce genre d'équipements utilisés dans les embarcations destinées à la pêche. **S.L./APS**

## Batna

## 570 hectares de terres agricoles seront irrigués par le futur barrage de Bouzina

Le barrage de Bouzina, en réalisation dans la wilaya de Batna, permettra l'irrigation de 570 hectares de terres agricoles dans les communes de Tigherghar, Menaâ et Bouzina, a indiqué jeudi le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Chebri. Cet ouvrage hydraulique contribuera également au renforcement de l'alimentation en eau potable dans ces communes à vocation agricole, au moyen d'une capacité de pompage de 40 litres par seconde au bénéfice de chaque localité, a précisé ce responsable. L'entrée en exploitation de ce barrage, prévue pour le début de 2018 permettra, selon M. Chebri, d'atténuer la pression exercée sur les eaux souterraines

que l'on utilise abusivement pour l'irrigation et d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans la commune de Tigherghar où un important déficit en eau est enregistré. La réalisation de l'ouvrage de retenue de Bouzina, lancée en janvier 2014, a été confiée à deux entreprises algérienne et turque, a encore fait savoir le directeur des ressources en eau, ajoutant que le barrage, d'une capacité de stockage de 18 millions de m<sup>3</sup>, a nécessité un investissement public de plus de 9 milliards de dinars. Par ailleurs, l'élaboration d'une étude technique pour la construction du barrage de Tabagat prévu dans la commune de N'gaous pour bénéfi-

cier à cette daïra ainsi qu'à celles de Ras Layoun et Ouled Si Slimane, est «en voie de finalisation», le lancement des travaux étant prévu en 2016, a ajouté la même source. La wilaya de Batna dispose actuellement du barrage de Koudiat Medouar, situé dans la commune de Timgad, d'une capacité de retenue de 74 millions m<sup>3</sup>. Quelque 24 000 hectares de terres agricoles réparties sur les périmètres d'Ain Touta, Chemora et Ben Fedhala, seront irrigués par cet ouvrage après le parachèvement du système de transfert depuis le barrage de Beni Haroun (Mila). **Hani A.**

## Naâma

## Plus de 5 500 logements en cours de réalisation

Au moins 5 564 unités de logements, dont près de 3 000 sous forme d'aide à l'habitat rural, sont en cours de réalisation à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris jeudi des responsables locaux du secteur.

Parmi ce programme réparti entre les 12 communes de la wilaya, figurent 2 200 unités de logements de type social locatif et ceux destinés à la résorption de l'habitat précaire, a signalé le directeur de l'Habitat, Ali Abada, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée à ce dossier.

Plus de 700 logements de type social locatif seront réceptionnés dans le courant de l'année 2016, ont fait savoir, de leur côté, les responsables de l'Office

de promotion et de gestion immobilières (OPGI), signalant que les demandes sur le logement formulées à travers la wilaya avoisinent les 9 200 demandes.

S'agissant de la réhabilitation du vieux bâti, les travaux de quelque 3 443 unités ont été finalisés grâce aux aides accordées à ce titre aux bénéficiaires, alors que les travaux, selon la même formule, se poursuivent pour 1 800 autres bâtisses, a-t-on ajouté de même source. Pour ce qui est du logement promotionnel aidé, 480 unités sont en cours de construction, dont 150 à travers la commune du chef-lieu de la wilaya. Le parc immobilier de la wilaya de Naâma se compose actuellement de

53 400 unités, tous types confondus, dont 68% réalisés au titre de la formule d'aide à l'habitat rural et 29% dans le cadre des logements sociaux, avec un taux

d'occupation moyen de 4,7 personnes par habitation, selon les données du secteur. **N.O./Agences**

## Biskra

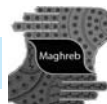
## Distribution de 288 têtes d'ovins à des éleveurs

Pas moins de 288 têtes d'ovins destinées à la création de petites unités d'élevage ont été distribuées à une cinquantaine d'éleveurs de la wilaya de Biskra, lors d'une cérémonie organisée dans la localité rurale de Ras El Djeder, a-t-on constaté. Initiée par la conservation des forêts, l'opération a ciblé de petits éleveurs exerçant dans quatre communes, en l'occurrence Ain Zaâtout, Djemoura, Tolga et Boucheugroune. Chaque éleveur a bénéficié d'un mouton et de cinq brebis. Cette action qui s'inscrit dans le cadre des PPDR (programmes de

proximité de développement rural intégré), vise à renforcer le cheptel et à améliorer les revenus des ménages ruraux, a expliqué le conservateur des forêts, Abdelatif Chekouche, affirmant que les bêtes remises ont été soumises au contrôle vétérinaire nécessaire. Ce programme vise également à diversifier les activités agricoles exercées en milieu rural et revaloriser les capacités et les potentialités de la wilaya de Biskra en matière d'élevage ovin, a conclu la même source. **R.R.**

## Guelma La voie autoroutière Guelma-Annaba achevée à 80%

LES TRAVAUX de réalisation de la voie autoroutière reliant Guelma à Annaba sur un linéaire de 35,7 km enregistrent un taux d'avancement de 80%, a affirmé, jeudi, le directeur de wilaya des travaux publics (DTP), Slimane Khelafa. Cette route devant faire la jonction avec l'autoroute Est-Ouest avance sur un rythme «encourageant», a déclaré ce responsable, rappelant que cette voie traverse le territoire de Guelma sur 25 km et celui de la wilaya de Annaba sur 10,7 km. Une commission de suivi mise en place par le ministère de tutelle «fait le point sur l'avancement des travaux une fois tous les quinze jours» aux côtés de responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) qui supervise le projet, a-t-il souligné, révélant qu'une enveloppe de 35 milliards de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cet axe «stratégique». Toutes les difficultés qui entravaient l'avancement de ce projet lancé en décembre 2014 ont été aplanies, a encore affirmé le DTP, rappelant que les travaux de réalisation sont menés par un groupement d'entreprises nationales, tandis que le contrôle et le suivi techniques sont assurés par un groupement algéro-espagnol. Plusieurs pistes donnant sur l'emprise de ce chantier ont été ouvertes pour permettre la continuité des travaux, même en cas d'intempéries, a ajouté la même source, faisant état de l'impact qu'aura cette autoroute dans le développement du «maillage routier» dans la partie Est du pays et l'élimination des goulots d'étranglement qui se créent au quotidien sur la route nationale (RN) n° 21 reliant Guelma à Annaba. Par ailleurs, le DTP a fait savoir que l'expertise préalable à l'indemnisation des propriétaires de terres situées sur l'emprise du projet a atteint les 95%, sachant que la procédure concerne 134,5 hectares dont une importante partie (113,5 ha) relève du domaine privé de l'Etat. **F.T.**



## Maroc

# Amnesty international dénonce le fossé entre la loi et la pratique

■ Amnesty international a dénoncé, jeudi à Bruxelles, l'énorme écart entre la loi et la pratique au Maroc, jugeant le projet de réforme du code pénal «rétrograde» et «en contradiction avec la Constitution».

Par Souhila K.

Intervenant lors d'un débat organisé au Parlement européen par la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb, la directrice par intérim du Bureau d'Amnesty International auprès des institutions européennes, Ivorna McGowan, a souligné «le fossé qui existe entre les textes de loi et les pratiques abusives recensées sur le terrain».

Selon McGowan, Amnesty International continue de recueillir des informations sur des cas de violation des droits humains censés être condamnés par la loi marocaine, citant des cas de détention arbitraire, torture et autres mauvais traitements en détention et des procès inéquitables. «La liberté d'expression, d'association et de réunion restait soumise à des restrictions», a-t-elle indiqué, affirmant que les autorités marocaines ont réprimé la dissidence, poursuivi des journalistes et emprisonné des militants, restreint les activités d'organisations de défense des droits humains, entre autres associations, et dispersé par la force des manifestations pacifiques et d'autres mouvements de protestation. «Des poursuites pour diffamation et outrage ont été engagées à l'encontre de journalistes et de militants accusés d'avoir insulté des personnalités publiques ou des institutions étatiques, en violation du droit à la

liberté d'expression garanti par la Constitution et par les traités internationaux relatifs aux droits humains auxquels le Maroc est partie», a-t-elle ajouté. Elle a cité, à ce titre, le cas du journaliste Ali Anouzla, poursuivi pour apologie du terrorisme et assistance au terrorisme en raison d'un article publié sur le site d'information en ligne Lakome, qui faisait référence à une vidéo du groupe terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et celui de Hamid el Mahdaoui, inculpé de diffamation et d'injure publique à la suite d'une plainte du directeur national de la police à propos d'articles qu'il avait publiés sur le site internet d'information Badil, sur la mort à Al Hoceïma de Karim Lachqar après son arrestation et sa détention par la police.

Pour étayer ses propos par rapport aux régressions dans les libertés apportées par le projet du code pénal, la représentante d'Amnesty international a cité l'article 206 qui considère comme portant atteinte à la sécurité de l'Etat, et puni d'un an à dix ans de prison, quiconque ayant perçu d'une personne ou d'un groupe étrangers des dons, prêts, ou autres services en vue d'une activité ou une propagande susceptibles d'ébranler l'allégeance des citoyens à l'Etat et aux institutions du peuple marocain. Elle a relevé également que l'article 219 du projet du code pénal prévoit une peine d'un an à cinq ans de prison pour celui qui aura injurié ou



PH: OIP

moqué les religions, considérant que la moquerie relève plutôt de la liberté d'expression.

La représentante d'Amnesty international auprès des institutions européennes a affirmé, en outre, que «les femmes n'étaient pas suffisamment protégées contre toutes les formes de violences y compris les violences sexuelles». Elle cite, à ce propos, l'article 418 qui prévoit des circonstances atténuantes pour les crimes commis par l'un des époux lorsqu'il surprend son conjoint en flagrant crime adultère, considérant cette disposition comme «une régression qui légalise les crimes d'honneur». Le journaliste marocain Ali Lmarbet, présent à la rencontre, a dénoncé les dispositions du projet du code

pénal relatives aux circonstances atténuantes en cas de crime d'honneur, faisant remarquer que «pis, ce nouveau code va jusqu'à les élargir à tous les membres de la famille, alors que seul son chef y a droit dans le code actuel».

Une disposition «rétrograde» qui s'ajoute à bien d'autres qui autorisent les services de sécurité à utiliser la violence pour disperser une manifestation lorsqu'ils le jugent nécessaire, a-t-il souligné, regrettant qu'aucune précision ne soit apportée dans le nouveau code qui permettra de sanctionner «l'offense aux religions», «la loyauté due à la patrie», ouvrant ainsi la voie à des interprétations abusives de la part de juges et d'autorités policières.

S.K.

## Sahara occidental

## Le président appelle la communauté internationale à faire pression sur le Maroc

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé, jeudi à Madrid, la communauté internationale à faire pression sur l'occupant marocain afin de mettre fin à cette colonisation des territoires sahraouis qui a trop duré. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue à Madrid la veille de la 40<sup>e</sup> édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), M. Abdelaziz a indiqué que «la communauté internationale, notamment l'Espagne et la France, doivent assumer leurs responsabilités et faire pression sur l'occupant marocain pour achever ce processus de décolonisation dans les territoires sahraouis occupés». La capitale espagnole abritera, du vendredi à samedi, la 40<sup>e</sup> édition de l'Eucoco. M. Abdelaziz a souligné que cette conférence représente pour l'Espagne, qui a commis un «crime» contre le peuple sahraoui en signant la déclaration de Madrid en 1975, de régler sa dette envers la population sahraouie qui a souffert et continue de souffrir de l'invasion marocaine depuis 40

ans. Le président sahraoui a, en outre, dénoncé la politique menée par le Maroc, entravant les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, et son opposition à la légalité internationale en refusant le dialogue pour le règlement du conflit du Sahara occidental par l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui. «Le Maroc est entrée en confrontation directe avec l'ensemble de la communauté internationale en refusant l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, en empêchant l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, de poursuivre ses efforts et en continuant à piller les richesses du Sahara occidental», a dénoncé le dirigeant sahraoui. Réitérant l'attachement du peuple sahraoui à une solution pacifique au conflit, M. Abdelaziz n'a toutefois pas écarté l'option de la lutte armée. «Nous sommes pacifistes et nous plaçons pour le règlement pacifique de ce conflit. Mais si le Maroc continue à

défier la légalité internationale, nous sommes prêts à retourner à la lutte armée», a-t-il averti, appelant, dans ce sens, l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale à soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte légitime et juste pour son indépendance, notamment à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination. A la même occasion, le président Abdelaziz a réaffirmé que le peuple sahraoui est plus que jamais déterminé dans sa lutte pour l'indépendance, soulignant que la résistance du peuple sahraoui «met aujourd'hui le Maroc dans un isolement sur la scène internationale». Le président sahraoui a, en outre, fortement dénoncé «les dépassements et les violations des droits de l'homme commis par les autorités marocaines dans les territoires sahraouis occupés», appelant, à cet égard, «les autorités d'occupation à libérer tous les détenus sahraouis, notamment les 650 disparus depuis l'invasion marocaine en 1975 à ce jour».

Amel F/APS

## Tunisie Le comité constitutif de Nidaa Tounes attaché à tenir son congrès d'ici fin 2015

LE COMITÉ constitutif du mouvement Nidaa Tounes a réaffirmé, jeudi soir, son attachement à tenir le congrès du parti d'ici fin 2015, sans pour autant préciser s'il s'agit d'un congrès constitutif ou électoral. Selon une déclaration rendue publique à l'issue de sa réunion, la préparation et l'organisation de ce congrès seront confiées à une personnalité nationale indépendante et consensuelle. Dans une brève déclaration à la presse, le vice-président du Mouvement Nidaa Tounes, Hafedh Caïd Essebsi, a affirmé que cette personnalité nationale sera désignée par le comité constitutif qui, d'après lui, «représente l'unique cadre juridique qui régit le parti jusqu'à la tenue du congrès». Dans sa déclaration, le comité constitutif du parti a dit regretter l'absence du reste des membres fondateurs de la réunion, malgré la satisfaction à leur demande de reporter la rencontre. Par ailleurs, le comité a appelé les députés démissionnaires à revenir sur leur décision pour préserver l'unité du groupe parlementaire et rétablir la crédibilité du parti auprès du peuple. Huit membres du comité constitutif ont pris part à la réunion, à savoir Hafedh Caïd Essebsi, Ridha Belhaj, Anis Ghdira, Salma Elloumi, Slim Chaker, Mohamed Fadhel Omrane, Wafa Makhrouf et Sameh Dammak. Plusieurs partisans du clan Hafedh Caïd Essebsi sont présents au périmètre du siège du parti aux Berges du Lac, selon le journaliste de l'agence TAP qui était sur les lieux. Le député démissionnaire du groupe parlementaire du Mouvement Nidaa Tounes, Mustapha ben Ahmed, avait indiqué, mercredi, en substance : «Pour aboutir à une réconciliation, nous attendons un signe de bonne intention qui devrait commencer par l'annulation de la réunion du comité constitutif du parti, prévue jeudi». «La tenue de la réunion du comité constitutif est synonyme d'escalade», avait-il prévenu.

R.M.



Liban

# Deuil après un attentat de l'EI dans un fief du Hezbollah

■ Le Liban observait hier une journée de deuil au lendemain d'un attentat du groupe État islamique (EI) dans un fief du Hezbollah qui a fait 43 morts, l'une des attaques les plus meurtrières depuis la fin de la guerre civile.

Par Ali O.

Le Hezbollah chiite combat au côté du régime de Bachar al-Assad les rebelles et les jihadistes dont le groupe extrémiste sunnite EI en Syrie voisine, déchirée depuis plus de quatre ans par un conflit dévastateur qui a fait plus de 250 000 morts.

L'attaque, la plus meurtrière commise par l'EI au Liban a été condamnée par les États-Unis, la France et l'ONU.

Hier, les familles se préparaient à enterrer leurs morts alors que le pays observait une journée de deuil national avec notamment la fermeture des écoles publiques et privées.

Selon un nouveau bilan encore provisoire de la Croix-Rouge libanaise, l'attaque a fait jeudi 43 morts et 239 blessés jeudi dans une rue commerçante bordée du quartier de Bourj al-Barajné, dans la banlieue sud de Beyrouth, un fief du puissant mouvement armé du Hezbollah.

Plusieurs des blessés sont dans un état critique, a-t-elle précisé. Selon l'armée libanaise, deux kamikazes ont successive-

ment fait détoner leurs ceintures explosives dans le quartier de Bourj Barajné et un troisième «terroriste» qui n'a pu faire exploser sa ceinture a été retrouvé mort.

Mais l'EI, tout en parlant de deux attaques, a fait état d'un seul kamikaze dans un communiqué. «Des soldats du califat ont réussi à faire exploser une moto-cyclette piégée contre un rassemblement de "rafida"», terme péjoratif désignant les chiites, puis «un de nos combattants a fait détoner sa ceinture explosive au milieu du groupe».

Il s'agit du premier attentat contre un fief du Hezbollah dans la banlieue sud de Beyrouth depuis juin 2014, lorsqu'un agent de sécurité avait été tué en empêchant une attaque.

L'EI avait pour la première fois revendiqué en janvier 2014 un attentat contre un fief du Hezbollah au Liban qui avait fait quatre morts mais l'attaque de jeudi est la plus sanglante contre un fief du mouvement chiite depuis son implication début 2013 dans le conflit syrien.

En décrivant les explosions, un témoin a dit penser que



«c'était la fin du monde». A l'étranger, le président français François Hollande a exprimé son «effroi» et son «indignation», dénonçant un «acte abject». Washington a dénoncé des «actes terroristes horribles».

Et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a parlé «d'acte méprisable», appelant les Libanais à «continuer de travailler à préserver la sécurité et la stabilité du pays». Entre juillet 2013 et février 2014, il y a eu neuf

attaques contre les fiefs du Hezbollah ou des régions fidèles à ce mouvement, la plupart revendiquées par des groupes extrémistes sunnites. Ceux-ci avaient présenté leurs attaques comme une «vengeance» à la décision du Hezbollah d'envoyer des milliers de ses hommes combattre en Syrie au côté du régime Assad contre les rebelles et les jihadistes, en grande majorité des sunnites.

Il y a moins d'un mois, le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah avait de nouveau défendu son combat en Syrie, en parlant d'«une bataille essentielle et décisive».

La présence du Hezbollah en Syrie «est plus importante que jamais – qualitativement, quantitativement et en matière d'équipement», avait-il dit. «Sans la persévérance au sol face à Daech et ses alliés (...) qu'en serait-il de la région aujourd'hui, en Irak, en Syrie et au Liban ?», avait-il poursuivi, utilisant un acronyme en arabe de l'EI qui occupe la moitié du territoire syrien.

D'après le dernier bilan donné par l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), 971 membres du Hezbollah ont trouvé la mort en Syrie. A. O.



## Points chauds

Fusion

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis des mois, tous les observateurs et tous les sondages effectués sur le sujet prédisent au Parti socialiste français une défaite historique à l'occasion des élections régionales du mois prochain. Le PS n'a pas beaucoup d'espoir de victoire et même ses plus hauts représentants semblent commencer à perdre espoir et à se tourner vers les recours les plus désespérés pour ne pas totalement perdre la face. Manuel Valls lui-même est celui qui a avancé la proposition la plus contestée et fantaisiste à ce jour, celle d'une fusion des listes de droite et de gauche avant le second tour pour «contrer» le FN. En évoquant une possible fusion des listes droite-gauche au second tour des régionales face à Marine Le Pen en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Manuel Valls a mis dans l'embarras, voire mécontenté son camp et a ravi le FN. Derrière l'idée du Premier ministre, l'inquiétude que même un retrait du PS et de sa tête de liste Pierre de Saintignon, ou de Xavier Bertrand (Les Républicains), ne suffise à empêcher la victoire de Marine Le Pen dans cette région. «Il y en a assez d'une forme de cynisme, d'hypocrisie, de faire comme si cette question ne se posait pas. Elle se posera au soir du premier tour pour chacun, droite comme gauche», a déclaré jeudi après-midi Manuel Valls en tentant de répondre à la controverse. Écarter cette «hypothèse» revient à «mentir aux Français», selon lui. L'hypothèse, formulée en privé mardi devant des journalistes, a suscité réserves ou vives critiques à gauche. À commencer par le principal intéressé, Pierre de Saintignon, qui a lancé au Premier ministre un «stop» aux «petites phrases». «De grâce, laissons-nous travailler, laissons-nous agir auprès de nos concitoyens, et puis cessons ces petites phrases qui jettent le trouble et qui nuisent à notre campagne. Donc assez, stop !» «Je n'ai pas l'habitude de mettre mon caleçon après mon pantalon. Il faut faire les choses dans l'ordre. (...) J'appelle l'ensemble des socialistes à se concentrer sur le premier tour. Tous les socialistes !», a lâché le patron du PS, Jean-Christophe Cambadélis, pour qui «trop de confidences nuit à la cohérence». Le président de l'Assemblée nationale et tête de liste en Ile-de-France, Claude Bartolone, a lui, appelé à ne pas entretenir de «confusion». «C'est le projet, c'est la clarté qui sauve la gauche», a-t-il estimé. Pour Cécile Duflot (EELV), «c'est se tirer des balles dans le pied». La secrétaire nationale du Parti écologiste, Emmanuelle Cosse, renchérit, y voyant «de l'impuissance». Surtout, il semblerait que Manuel Valls soit incapable aujourd'hui d'imaginer une victoire de son camp et que, pour lui, éviter une victoire du FN, quitte à faire gagner la droite, est son objectif primaire. Objectif qu'a du mal visiblement à intégrer une majorité de représentants de la gauche qui y voient un fatalisme menant au contraire à un désintéressement encore plus marqué des électeurs. F. M.

États-Unis

## Le musée de l'Holocauste appuie la thèse du «génocide» des Yazidis

Les jihadistes du groupe État islamique (EI) sont en train de perpétrer un génocide contre les Yazidis selon un rapport sans équivoque du musée de l'Holocauste de Washington, étayé par de nombreux témoignages d'atrocités subies par cette minorité religieuse en Irak.

Le musée, qui a interrogé en septembre des dizaines de Yazidis, a conclu que cette communauté qui n'est ni arabe ni musulmane, était la cible d'un «génocide».

Les violences – exil forcé, massacres, enlèvements, trafic sexuel – infligées aux Yazidis ont déjà été documentées par les Nations unies, des ONG et la presse, mais le musée américain avait pour but de «mieux comprendre si oui ou non un génocide avait été perpétré», a expliqué à l'AFP Naomi Kikoler, qui a conduit les entretiens dans le nord de l'Irak.

«Notre intention n'était pas du tout d'aller (en Irak) pour dire qu'un génocide s'était produit, notre espoir était exactement l'inverse», précise-t-elle.

Mais en confrontant la définition onusienne et les éléments collectés, «nous n'avons pas simplement constaté l'intention de commettre un génocide», a poursuivi M<sup>me</sup> Kikoler.

«Nous avons constaté des actes correspondant à cette intention, ainsi que des déclarations dans les divers moyens de propagande de l'EI affirmant qu'ils agissaient conformément à

leur idéologie extrémiste». Les conclusions de ce travail ont été publiées jeudi dans un rapport, accompagné de témoignages audiovisuels. Le document s'intéresse aux prémices des violences, alimentées par un «vide sécuritaire» en Irak, décrit le sort de Kocho, un village entièrement «détruit» et évoque d'autres minorités de la province de Ninive dans le nord du pays, victimes de «nettoyage ethnique, crimes de guerre et crimes contre l'humanité». «Malheureusement, les Yazidis ont été une cible facile dans la région de Sinjar», a déploré auprès de l'AFP Dakhil Shammo, un militant yazidi pour les droits de l'homme, lors de la présentation du rapport.

Ce secteur, où les forces kurdes irakiennes ont lancé jeudi une vaste contre-offensive, est un passage stratégique entre l'Irak et la Syrie.

Mais c'est «l'idéologie» des jihadistes qui a motivé leurs exactions, a estimé M. Shammo. L'EI «considère que les Yazidis ne sont pas des gens du Livre, qu'ils n'ont pas de livres sacrés comme les chrétiens ou les juifs». Un argument qu'utilise le groupe jihadiste pour qualifier les Yazidis d'hérétiques.

Depuis août 2014, 400 000 des 650 000 Yazidis d'Irak ont été déplacés et 7 000 ont été tués ou enlevés, a-t-il estimé.

«Il n'y a pas de seuil numérique lorsque l'on parle de génocide», a insisté M<sup>me</sup> Kikoler. «Dans ce

cas, nous pensons que des milliers de victimes ont été la cible directe des violences, la vaste majorité de la communauté a été touchée par le génocide», a-t-elle poursuivi.

Cameron Hudson, directeur du centre Simon-Skjoldt pour la prévention des génocides au sein du musée, insiste, lui, sur le fait que «le génocide se poursuit».

«De très nombreuses femmes et des enfants qui ont été enlevés sont maintenus en esclavage par leurs ravisseurs», a-t-il souligné, alors que l'EI se targue d'avoir offert les Yazidies capturées comme butin de guerre à ses combattants.

Le président américain Barack Obama avait lui-même appelé en août 2014 à «agir, de façon responsable et prudente, pour éviter un éventuel acte de génocide contre les Yazidis», une des justifications au lancement de la campagne aérienne contre l'EI en Irak.

Une mission d'enquête de l'ONU a conclu en mars que l'EI «pourrait avoir perpétré un génocide en Irak» et réclame de saisir la Cour pénale internationale.

L'Irak n'ayant pas ratifié le traité fondateur de la Cour, cette démarche paraît hypothétique, explique M<sup>me</sup> Kikoler. Outre la justice irakienne en laquelle les Yazidis ont peu confiance, une des pistes est que les pays dont sont issus les jihadistes poursuivent ces derniers devant les tribunaux, a-t-elle conclu.





## Photographe d'art

## Ali Hafied n'est plus

■ *Homme discret, sa maîtrise artistique des techniques photographiques, sa grande culture et son amitié avec de grands artistes, en avaient fait le photographe attiré des théâtres publics. Ali Hafied ne s'était pas contenté de cette relation avec le monde des planches, mais avait élargi son champ à celui des reportages et des portraits, consignés dans des ouvrages sous forme de beaux livres. En sa qualité de photographe de presse, volet dans lequel il a fait ses débuts, Hamid Grine, ministre de la Communication, lui a rendu hommage, avec d'autres pionniers dans ce domaine, il y a quelques mois.*

Par Nazim S./APS

Le photographe Ali Hafied est décédé jeudi des suites d'une longue maladie à Koléa (Tipaza) à l'âge de 72 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Photographe de presse, le défunt avait débuté sa carrière en 1962 dans l'hebdomadaire

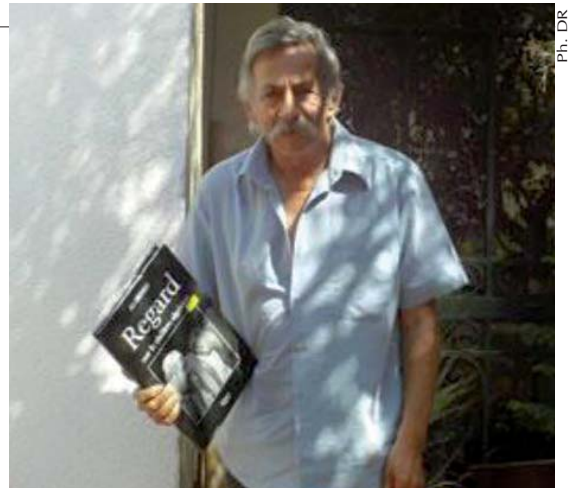
«*Révolution africaine*» pour le compte duquel il réalisa de nombreux reportages politiques et culturels, en Algérie et en Afrique, avant de se tourner vers la photographie d'art.

Son amitié avec le dramaturge Abdelkader Alloula et les artistes peintres Mohamed Khadda et M'hammed Issiakhem ont marqué son regard de pho-

tographe et déterminé sa deuxième vocation.

Le défunt a exposé en Algérie, en Tunisie et en France. Le Musée national des beaux-arts d'Alger conserve quelques-uns de ses clichés.

Ali Hafied avait publié plusieurs ouvrages dont «*Timimoune*» (1988), «*Fanny Colonna, Regards croisés sur le*



Ph. DR

théâtre algérien» (2003) et «*Nedroma au long cours*» (2010) en collaboration avec Nadjet Khadda. En 2011, il avait exposé une collection dédiée aux grandes figures du théâtre algérien dont Fatiha Berber, Sonia, Keltoum, Sid Ali Kouiret, ou

encore Abdelkader Alloula pour marquer ses 50 ans de carrière au service de la photographie.

Le défunt a été inhumé hier à Koléa.

N. S./APS

## Réalisation d'un complexe à Baraki

## Nouveau don de structure culturelle de la Chine à l'Algérie

Un accord a été signé jeudi entre l'Algérie et la Chine pour la réalisation d'un complexe culturel et de loisirs au profit des jeunes dans la commune de Baraki (Alger). Etaient présents à la cérémonie de signature, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali, le Wali d'Alger Abdelkader Zoukh et l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu. L'accord prévoit la réalisation par la Chine d'un complexe culturel et de loisirs qui s'étend sur une superficie de 10 hectares. Le coût du projet devrait atteindre près de 37 millions de dollars, selon les données avan-

cées par le ministre. A cette occasion, M. Tebboune a présenté les remerciements de l'Algérie à la Chine pour ce don qui vient s'ajouter à d'autres dont celui de l'Opéra d'Alger (Ouled Fayet) et l'école de formation dans les métiers de la construction en cours de réalisation à Blida. De son côté, l'ambassadeur chinois a estimé que ce don «*témoigne de la profonde amitié liant les peuples algérien et chinois et qui s'est renforcée au fil des années pour devenir un partenariat stratégique globale*». Il a exprimé, par la même occasion, la volonté de son pays de «*développer ce partenariat au mieux des intérêts des deux peuples*». Dans un autre

contexte, le ministre a indiqué que le nombre des demandeurs exclus des logements AADL et LPP (Logement promotionnel public) après filtrage au fichier national du logement a atteint 250 souscripteurs, indiquant que son département a envoyé des listes comportant 50 000 souscripteurs pour vérifier s'ils ont déjà bénéficié d'un logement ou d'un lot de terrain. M. Tebboune a également relevé la lenteur des services des domaines de l'Etat dans la délivrance du certificat négatif. Le ministre a démenti les informations rapportées par certains médias selon lesquelles ce document doit être présenté le jour du versement de la deuxième tranche. **Racim C.**

## Radios régionales

## Les brouillages de diffusion radiophonique résolus fin 2017

Le projet de numérisation des stations radiophoniques régionales sera parachevé fin 2016, alors que le problème de brouillages dans la diffusion radiophonique sera définitivement résolu vers la fin 2017, a annoncé, jeudi à Tipasa, le ministre de la Communication, Hamid Grine. M. Grine, qui a procédé au Centre d'entraînement radiophonique et télévisuel de Tipasa au lancement d'une session de formation au profit des techniciens, journalistes et responsables de 13 stations radiophoniques régionales concernées par la numérisation de leurs équipements, a qualifié ce projet de «*saut qualitatif*», inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du

programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant la modernisation et l'amélioration du rendement des mass media nationaux. Cette session de formation, qui s'étalera jusqu'à début 2016, profitera à 141 employés de ces stations de radio, dont des journalistes, techniciens, directeurs et responsables de production, avant son élargissement à d'autres radios régionales. Parallèlement, la Radio nationale veillera à la dotation de ces stations radiophoniques en équipements techniques et numériques nécessaires, sachant que l'opération englobera, une fois achevée vers la fin 2016, pas moins de 55 radios régionales et natio-

nales. Les trois chaînes (1, 2 et 3) de la Radio nationale, au même titre que les chaînes culturelle et du Coran, Radio El Bahdja et Jil FM, ont été renforcées dernièrement, par ces équipements technologiques et sont en service, et ce, dans un souci de les mettre au diapason des développements mondiaux en cours. Un créneau où l'Algérie est «*classée leader*», à l'échelle africaine, a indiqué le ministre, estimant que ces équipements permettront une meilleure gestion de l'archivage radiophonique. S'exprimant sur la «*faiblesse*» de l'émission radiophonique à Tipasa, dont la station locale couvre 80% du territoire de la wilaya, M. Grine a assuré que

les services de l'Entreprise de diffusion radiophonique et télévisuelle œuvrent à la «*modernisation de ses équipements*» dans l'objectif de «*mettre un terme définitif, vers la fin 2017, aux problèmes de brouillages et perturbations affectant la diffusion radiophonique, à l'échelle nationale, notamment dans les régions du littoral et frontalières*». Le ministre a cité, à cet effet, le projet, entré en service au niveau du centre de diffusion de l'émetteur à ondes longues de Tipasa, couvrant un réseau de 800 km, soit toute la mer Méditerranée et les wilayas du nord, en mode DRM, fonctionnant en numérique contrairement au mode FM.

R. C./APS

## Premier colloque international sur le roman arabe à Tunis

## Participation de l'Algérien Mohamed Sari

Le romancier et critique littéraire algérien, Mohamed Sari, prendra part au premier colloque international sur le roman arabe prévu à Bizerte (nord de la Tunisie) du 13 au 15 novembre avec la participation de romanciers et critiques du monde arabe, selon la presse tunisienne.

Organisé sous le thème «*Politique et histoire dans le roman arabe contemporain*», le

colloque abordera notamment «*les moyens de hisser le roman arabe aux défilés de l'heure*», ont indiqué les organisateurs.

Cette manifestation littéraire sera marquée par l'examen de plusieurs questions concernant «*le style romancier*» à travers des conférences et des lectures critiques de l'histoire et de la politique dans le roman arabe.

Né en 1946, l'académicien Mohamed Sari

a publié plusieurs romans en arabe et en français, dont «*Sur les montagnes de Dahra*» (1983), «*La tumeur*» (2002) et «*El Kilaâ El Mouta'akila*» (2013). Il a traduit également de nombreux romans du français vers l'arabe de romanciers algériens, à l'instar de Malek Haddad, Yasmina khadra et Malika Mokeddem.

Slim O.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

## Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 14 novembre : Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Ait El-Hara, Moncef Guita, Noureddine Chegrane, Mohamed Massen, Hellaï Zoubir et Moussa Bourdine.

## Librairie générale d'El-Biar, (4, place Kennedy, Alger)

Aujourd'hui à 14h30 : Amine Ait Hadi signera son roman *L'Aube au-delà* (Prix Assia Djébar), paru aux éditions Aden.

## Salle Ibn Khaldoun de Riadh El Feth (El Madania, Alger)

Dimanche 15 novembre à 14h : 13<sup>e</sup> rencontre du programme «*Passerelles théâtrales*», présenté par Abdelnacer Kheïlaf et Brahim Noual.

Invité : le chorégraphe El-Hadi Chérifa, ancien directeur du Ballet national algérien.

## Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

## Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou

Les 13 et 14 novembre : La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, en collaboration avec l'association culturelle Mohand-Iguerbouhène, organise la 3<sup>e</sup> édition du concours de la musique instrumentale classique Prix Mohamed-Iguerbouhène.

## Café littéraire de Chlef

Aujourd'hui à 14h : Ouverture officielle du café littéraire de Chlef au cinéma El Djamel à Chlef-Centre. Bienvenue à tous.

## Musée national d'art moderne et contemporain (rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'au 20 novembre : 6<sup>e</sup> Festival de la photographie d'art.

## Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8<sup>e</sup> Salon d'automne des arts plastiques.

## Palais Ahmed-bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «*L'art du livre islamique*».

## Coup-franc direct

Un mercato entre parenthèses

Par Mahfoud M.

Même si certains clubs ont entrepris des démarches pour recruter des joueurs en prévision de la deuxième période des transferts, à savoir celle de l'hiver qui vient de débiter pour se terminer au mois de janvier, le mercato est remis en cause. Un certain nombre de paramètres font que les clubs auront de grosses difficultés, surtout avec cette période d'austérité qui fait que les dirigeants ne trouvent pas où puiser des fonds supplémentaires pour gérer leurs effectifs et dénicher d'autres perles rares pour un plus. Ajoutez à cela l'affaire d'interdiction de recrutement des joueurs étrangers décidée depuis quelque temps par les instances gérant le football national. Tout cela fait que ces clubs n'ont pas d'autres choix que de compter sur les éléments qu'ils ont dans leurs rangs ou trouver des éléments de qualité au niveau des formations de division inférieure. Les dirigeants de clubs doivent savoir aussi qu'ils devront, tôt au tard, compter sur leurs jeunes et œuvrer pour améliorer la formation qui, pour le moment, est totalement abandonnée. Ils optent pour la solution de facilité qui est de puiser dans les autres clubs disposant de bons joueurs mais qui, faute de moyens, ne peuvent pas les garder.

M. M.

## Beach-volley Tournoi open masculin à la plage Bahdja aujourd'hui

DANS le cadre de son plan d'action 2015 et après la réussite du 4<sup>e</sup> tournoi international qui s'est déroulé les 26 et 27 août derniers sur le parking du centre commercial Ardis dans la commune de Mohammadia (Alger), la Ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball, en partenariat avec les APC du littoral, la direction de la jeunesse, des sports et des lo-

sirs de la wilaya d'Alger (DJSL) organise aujourd'hui 14 novembre 2015 un tournoi open de beach-volley masculin (2x2) à la plage Bahdja, dans la commune d'Aïn Benian (Alger) entre 10h30 et 17h. Cette manifestation de volley-ball sur sable entre dans le cadre du développement de cette discipline olympique.

N.M.

## Fédération algérienne de rugby L'AG constitutive le 17 novembre à Alger

L'ASSEMBLÉE générale constitutive de la Fédération algérienne de rugby (FAR) aura lieu le 17 novembre au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a-t-on appris auprès d'une source proche de l'instance olympique. «Le ministre de la Jeunesse et des Sports et le COA avaient autorisé, auparavant, la création de l'Association nationale du rugby algérien qui sera appelée le 17 novembre à organiser son assemblée générale constitutive pour la création de la Fédération algérienne de rugby», a précisé la même source. L'Association nationale du rugby algérien, présidée par Sofiane Abdelkader Benhassen, fondateur en 2008 du club pilote du Stade oranais, rassemble déjà des clubs créés dans quelques wilayas, notamment Oran, Alger, M'sila, Arzew et Béjaïa. «La priorité est de vulgariser la discipline en Algérie et

la faire connaître à la jeunesse de notre pays. L'Association nationale du rugby algérien œuvre sur le terrain depuis 2008 avec des moyens dérisoires mais avec une volonté de fer. Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais optimistes pour la création de cette fédération», a-t-on ajouté. Pour ce faire, 55 professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) issus de 12 wilayas du pays ont entamé mardi un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), qui se poursuivra jusqu'au 17 novembre, date de l'Assemblée générale constitutive de la FAR. Initié par le Comité olympique et sportif algérien, ce stage vise à faire connaître les règles générales de cette discipline à ces professeurs. Un match amical est prévu entre les sélections algérienne et tunisienne de rugby le 19 décembre à Oran.

## Pensée

Il y a 3 ans, le 13 novembre 2012, disparaissait Hafid Keramane. En ce douloureux souvenir, ses enfants Nabila, Salima et Zoheir, ses petits-enfants, ses frères Abdenour, Abdelouahab, Chafik et Malek, ses sœurs Fadila, Hassiba, Nassima et Nadia demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»



# Eliminatoires Mondial-2018/Tanzanie-Algérie à 14h30 Les Verts pour prendre option

■ La sélection algérienne de football entame sa campagne des éliminatoires de la Coupe du monde Russie-2018 par un déplacement très difficile à Dar es Salam où elle donnera la réplique à la Tanzanie aujourd'hui à 14h30 au stade Benjamin-Mkapa (National stadium) pour le compte du second tour aller de la compétition.

Par Mahfoud M.

Après avoir arraché à deux reprises son ticket pour la phase finale du Mondial en 2010 en Afrique du Sud et en 2014 au Brésil, l'EN ambitionne de réussir la passe de trois. Exemptée du premier tour préliminaire, la sélection nationale a hérité de la Tanzanie, un adversaire certes occupant la 135<sup>e</sup> place au dernier classement de la Fifa, mais qui reste difficile à manier sur sa pelouse, porté par toute une nation qui rêve d'un exploit et qui croit surtout en son étoile. La double confrontation entre les Taïfa Stars et les Verts se présente sur le papier à l'avantage des hommes de Christian Gourcuff qui ont les faveurs du pronostic et largement les moyens pour s'imposer et valider leur billet pour la phase de poules des éliminatoires du Mondial russe. Mais les dernières sorties des coéquipiers de Riyad Mahrez ont laissé les observateurs et le public sur leur faim, surtout lors de deux rencontres amicales face à la Guinée et au Sénégal et avant le match du Lesotho malgré la victoire. Les prestations en dents de scie contre le Lesotho (victoire 3-1) en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 et les deux matchs amicaux contre la Guinée (défaite 1-2) et face au Sénégal (victoire 1-0) ont laissé montre d'un visage peu convaincant de la sélection algérienne qui a suscité beaucoup d'inquiétudes, notamment sur sa manière de jouer. Le match de cet après-midi face à la Tanzanie constitue, ainsi, un test sérieux qu'il ne faut surtout pas rater pour ne pas compromettre les chances de



Les Verts dos au mur

qualification pour le prochain tour des éliminatoires du Mondial-2018. Le sélectionneur Christian Gourcuff qui a vécu des moments difficiles lors des deux dernières confrontations amicales, allant jusqu'à insinuer son départ après le 17 novembre, est plus que jamais sous pression et joue gros. Il sait ce qui l'attend en cas de défaite qui mettrait la sélection dans de sales draps.

### Hécatombe de blessés

Les Verts devront composer sans la présence, pour ce match, de plusieurs cadres de l'équipe notamment les deux milieux offensifs, Yacine Brahimi et Sofiane Feghouli, le buteur de l'équipe Hilal Soudani mais également le défenseur Djamel Mesbah et le meneur de jeu Riyad Boudebouz, tandis que Nabil Bentaleb est incertain. Une cascade de blessés qui complique un peu plus la mission du coach pour constituer son onze de départ. D'aucuns estiment que l'absence de ces joueurs de poids n'est pas facile à pallier notamment dans un match capi-

tal et de surcroît en déplacement contre un adversaire déterminé à jouer un mauvais tour aux coéquipiers de Mahrez. Pour l'attaquant Rachid Ghezzal, de retour en sélection, les absences sont de taille avant d'affronter la Tanzanie, mais aux autres joueurs présents sur le terrain de donner le meilleur d'eux-mêmes le jour du match. Son partenaire Walid Mesloub abonde dans le même sens, estimant que l'absence de certains joueurs cadres pourrait permettre à d'autres de saisir leur chance et prouver de quoi ils sont capables, à l'image du néo-international de Montpellier Ramy Bensebaini, de l'attaquant de Nice Saïd Benrahma ou encore du milieu de terrain Mehdi Beïd (Panathinaïkos) qui attendent un signe de Gourcuff. On croit savoir que Gourcuff devrait faire incorporer d'entrée Mandi dans l'axe de la défense avec Medjani, alors que Mahrez devrait retrouver son poste de prédilection et ce, pour remplacer Feghouli et Boudebouz. M. M.

## Le Malien Mahamadou Keita au sifflet

La Fédération internationale de football (Fifa) a désigné un trio arbitral malien sous la conduite de Mahamadou Keita pour diriger le match Tanzanie-Algérie prévu aujourd'hui à 14h30 au stade Benjamin-Mkapa (National stadium) à Dar Es Salam pour le compte du second tour aller des éliminatoires de la Coupe du monde Russie-2018. Mahamadou, 32 ans, est arbitre international depuis 2009. Il a officié

plusieurs matchs de qualifications de la Coupe d'Afrique des nations ainsi que des rencontres des deux compétitions de clubs : la Ligue des champions et la Coupe de Confédération. Le directeur de jeu Mahamadou sera assisté de ses deux compatriotes Balla Diarra, international depuis 2007, et Drissa Niare depuis 2012. Le quatrième arbitre est également malien, Harouna Coulibaly, âgé de 34

ans et international depuis 2014. Quant à la manche retour qui aura lieu mardi 17 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker à Blida, elle sera arbitrée par un trio camerounais. Le directeur de jeu est Alioum Alioum, assisté de ses compatriotes, Menkouande Evarist et Nouppe Nguégoué Guy. Le quatrième arbitre est le Camerounais. Mouandjo Kalla Henry.

### ES Sétif

## Le Suisse Alain Geiger sera le nouvel entraîneur

Alain Geiger sera le nouvel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis) à la suite d'un accord trouvé, mercredi, avec le technicien suisse, a-t-on appris auprès de la direction du club sétifien. Le choix s'est porté sur Geiger après l'établissement par les dirigeants de l'Entente d'une short-list comprenant, en plus du coach helvétique, les noms de Djamel Menad

et de l'Espagnol Juan-Carlos Garrido, a précisé le directeur administratif de l'ESS, Rachid Djaroudi. Le contrat devant lier les deux parties pour une période encore à déterminer sera signé aussitôt après l'arrivée d'Alain Geiger en Algérie, prévue dans les tout prochains jours, a encore indiqué cette source. L'entraîneur suisse a déjà entraîné l'équipe

sétifienne en 2011-2012 avec laquelle il a décroché 22 victoires pour 9 défaites et 5 matchs nuls. Il a également coaché, en Algérie, la JS Kabylie (2009), le MC Alger (2013-2014) et, plus récemment, le MO Béjaïa. Après 11 journées de championnat, l'ESS occupe la 7<sup>e</sup> place du classement de Ligue 1 avec 14 points au compteur.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tamanrasset et In Guezam

### 29 contrebandiers arrêtés

VINGT-NEUF contrebandiers ont été arrêtés jeudi à Tamanrasset et In Guezam par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) ont appréhendé, le 12 novembre 2015, vingt-neuf contrebandiers et ont saisi trois véhicules tout-terrains, un groupe électrogène et un marteau piqueur», précise la même source. «Par ailleurs, les

éléments des gardes-frontières de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) ont saisi 6 200 litres de carburant destinés à la contrebande, ainsi qu'une voiture touristique», ajoute le communiqué du MDN. «Au niveau de la 4<sup>e</sup> Région militaire et suite à une opération de fouille et de recherche près de Djanet, un détachement de l'ANP a saisi un pistolet automatique et une quantité de munitions». «De même, un détachement relevant du secteur opérationnel de Laghouat a saisi, en coordination avec les éléments de la Douane algérienne, près d'Aflou, 864 bouteilles de différentes boissons», ajoute la même source. **Fatah G./APS**

## Parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt

### Plus de 3 500 sites archéologiques mis au jour

PLUS de 3 500 sites archéologiques ont été mis au jour à travers le vaste territoire couvert par le parc culturel Touat-Gourara-Tidikelt (38.740 km<sup>2</sup>), a-t-on appris du directeur du parc, Mohamed Hamoudi. Ce parc revêt, à l'instar des cinq autres parcs culturels que compte le pays, une «grande» importance dans la préservation du patrimoine culturel de la région, et dont le système d'irrigation traditionnel connu sous le nom des foggaras et l'architecture de terre en constituent les principales composantes, a souligné le responsable. Pour M. Hamoudi, la mise au jour de ces sites, en coordination avec le centre national de recherche en archéologie (CNRA), qui en est à ses débuts et qui ne concerne encore qu'une infime zone géographique du plateau de Tadmaït et la zone de Sali au Sud de la wilaya d'Adrar, ont permis aussi d'apporter des informations sur une présence de l'homme préhistorique dans la région, à travers la découverte de nécropoles et de restes fossiles remontant à la nuit des temps. Des découvertes et informations nécessitant un approfondisse-

ment des études archéologiques et sociologiques les concernant, pour pouvoir éditer des publications scientifiques à leur sujet, a-t-il ajouté. La spécificité géographique de ce parc culturel, une zone de sables qui de plus se déplacent, induit d'énormes efforts pour pouvoir procéder à un recensement exhaustif des sites archéologiques et leur localisation précise, notamment les vestiges de ksour inhabités, dont le nombre dépasse les 400, et l'élaboration d'études sociologiques et archéologiques les concernant, a estimé le responsable. M. Hamoudi a affirmé, par ailleurs, que la législation algérienne en vigueur et afférente aux questions archéologiques a contribué de façon efficiente à la préservation du patrimoine naturel et culturel algérien, surtout avec les activités des sociétés d'exploration opérant dans la région, et que l'immensité du territoire de la région exige des connaissances scientifiques avancées et des moyens techniques pour repérer les sites datant de l'ère préhistorique qui, très souvent, ne sont pas visibles. **Racim C.**

## Ait Mahmoud (Tizi Ouzou)

### Deuxième foyer de contamination de l'eau par des eaux usées

UN DEUXIÈME foyer de contamination de l'eau potable par des eaux usées a été enregistrée avant-hier dans la commune d'Ait Mahmoud (27 km au sud de Tizi Ouzou), avons-nous appris, hier, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Slimane Allem. Selon les indications fournies par la même source, alors qu'on s'apprêtait à rétablir l'alimentation en eau potable de la localité après le cas de contamination par les eaux usées sur une conduite d'alimentation en eau potable (AEP) de Tizi Hibel, un autre foyer de contamination a été localisé avant-hier au niveau du village Taguemount Azouz. L'analyse de l'eau du robinet a

conclu à sa qualité impropre à la consommation. L'investigation sur le site de cette contamination a révélé que la canalisation du réseau d'assainissement a été réalisée au-dessus de la conduite d'AEP et l'infiltration des eaux usées s'est faite au niveau d'une fuite de ladite conduite. Il a été ainsi procédé à la réparation de la fuite sur cette conduite principale de la localité avant d'entamer la désinfection. Selon le maire d'Ait Mahmoud, le plus indiqué pour éviter de pareilles situations à l'avenir c'est de reprendre la conduite principale de l'AEP d'une longueur de 3 km pour l'éloigner du réseau d'assainissement. **Hamid M.**

## ALGÉRIE

# FUITE DES CAPITAUX VERS L'ÉTRANGER



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Il a escroqué trois personnes à Béjaïa

### Un ex-employé de la CASNOS arrêté par la police

■ Un ex-employé de la Caisse nationale d'assurance sociale des non salariés (Casnos) a été arrêté par la police judiciaire de la sûreté urbaine du 3<sup>e</sup> arrondissement.

#### Par Hocine C.

Il s'agit de A.A., âgé de 50 ans, apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier n'a pas hésité à escroquer trois personnes, en l'occurrence S.M. 59 ans, S.H. 41 ans et CH. M. 56 ans, résidant à Béjaïa. Il a perçu des sommes d'argent de chacune de ces personnes sans leur remettre des récépissés prouvant qu'elles ont versé de l'ar-

gent. Des récépissés qu'il a promis de leur remettre ultérieurement mais qu'il n'a jamais fait même avec l'insistance des victimes. Ces dernières ont fini par se rendre compte qu'elles ont été dupées et ont décidé de se rendre au commissariat pour déposer plainte contre cette personne indélicat qui a justifié sa tergiversation au sujet de la remise des récépissés par l'importante charge de travail qui

pèse sur lui. «La responsable de l'agence a déclaré à la police que le malfaiteur sera poursuivi en justice aussi par l'agence car il a terni l'image de l'institution», ajouta-t-elle. Présenté devant le parquet de Béjaïa, il a été confié à un juge instructeur qui l'a placé en détention provisoire pour «détournement d'argent de particuliers, abus de confiance et abus de fonction». **H. C.**

## Ballon d'Or 2015

### Messi va remporter le trophée, selon Ronaldo

L'ATTAQUANT international portugais du Real Madrid (Liga espagnole de football), Cristiano Ronaldo, a reconnu que le Ballon d'Or 2015, trophée décerné au meilleur joueur, sera attribué cette année à l'Argentin du FC Barcelone Lionel Messi. «Honnêtement, je pense que Messi va remporter le Ballon d'Or cette année. En ce qui me concerne, je suis encore jeune et je pense encore avoir l'opportunité de le gagner dans le futur. J'ai encore 6 ou 7 ans à jouer et je peux gagner des titres collectifs, qui me permettront ensuite de remporter les trophées individuels», a-t-il estimé, jeudi, lors d'une interview sur la chaîne anglaise ITV. Ronaldo n'est autre que le détenteur des deux der-



niers Ballon d'Or 2013 et 2014, remportés aux dépens de Messi. L'international portugais en a profité pour préciser que l'Argentin n'était «pas (son) rival». «Nous avons une relation normale. Nous avons une bonne relation sans être très proches.

Nous nous sommes partagés les Ballons d'Or et personne n'a fait cela avant nous», a-t-il assuré. Les deux joueurs figurent dans la liste des 23 pré-sélectionnés pour la récompense, qui sera décernée le 11 janvier à Zurich. **R. S.**